Procès-verbal Comité Directeur
De la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Volley Ball
24 mai 2025 - Visio

Membres participants :

- Jacques MOREAU
- Nathalie PEDRETTI
- Jean-Baptiste BOUHELIER
- Alain TREVISIOL
- Elisabeth MARTIN
- Jean Luc GOUVERNEUR
- Jean Christian DUPRE
- Medhi DRISSI EL MANIANI
- Stéphane GREMILLON
- Pascal HIBERT
- Nathalie ROLAND
- Dominique REY

Membres excusés :

- Dr Denis PHELIPPEAU

Membres absents :

- Antoine HENIN
- Laurent DELAVAULT
- François FERNANDEZ
- Christophe MORIN
- Allister GEORGE
- Alexandre TRAN-BA-THO
- Jean Luc BAHUET
- Michel DUPUY
- Michele GIRAUD-BAHUET
- Joseph ZGHEIB
- Alexandra COURREGES

1) Mot du président :

Suppression d'un des 2 pôles féminin de l'Est : Nancy.
Réunion des CNL en vue de l'assemblée générale fédérale => Pas d'information particulière.

2) Approbation du dernier PV du comité directeur :

PV N°4 du 22/03/2025 : Voté à l'unanimité
PV N°5 du 25/03/2025 : Voté à l'unanimité

3) Bilan financier 2024 :

Difficultés à sortir le bilan car de nombreuses petites anomalies par manque de suivi.
La comptabilité analytique a été mise en place et il y a maintenant un écart d'environ 10 jours sur les rapprochements.

On finit avec un déficit de 21.500€ qui s'explique par une première année à 100% en masse salariale qu'il faudra suivre par la suite (malgré une évolution du nombre de licences sur la partie ressources).
Pour autant, la ligue se porte très bien et ne préconisera pas d'augmentation du tarif des licences pour l'AG du mois de juin à venir.

4) Bilan des pôles :

a. Pôle féminin :

703 licenciés en début d'année (sachant que l'année prochaine, on bascule non plus sur des M14 mais des M15)
82 joueuses vues sur les différentes détections.
Concernant les Volleyades, communication avec des lives sur les 2 équipes gérés par Swann (service civique).

- Equipe 1 : Luca NOBILO (adjoint au pôle) et Tom COLLAS
- Equipe 2 : Benjamin MEYER et Pascal REIGNIER

L'équipe 1 fini 11e et l'équipe 2 15e. Les équipes étaient relativement homogènes (stratégie de formation).
Proposition de faire une vidéo sur les travaux qui sont effectués au pôle afin de présenter ce qui se fait avec les filles.

b. Pôle masculin :

4 stages sur l'année avant d'arriver aux Volleyades (auxquels on rajoutera les journées de détections).
Au niveau de la cible des CRE (24 joueurs sur le dernier rassemblement), on est sur des M15 avec quelques exceptions.
Concernant les Volleyades :

- Equipe 1 : Etienne ROUDEY et Karl BRETON (qui va partir au pôle France féminin)
- Equipe 2 : Jules BIHOUEE (qui va partir au pôle France masculin) et Adrien GREMELLE.

L'équipe 1 fini 9e et l'équipe 2 finit 20e (impacté par 2 blessures pour cette dernière et avec 2 M13 dans le collectif).
Cette fois une disparité de niveau entre l'équipe 1 et l'équipe 2 avec une équipe 1 à un niveau un peu élevé.
On retrouve une corrélation entre les résultats des clubs en CdF et les résultats aux Volleyades. Sans génération particulière ou potentiel exceptionnel, il est difficile d'atteindre la partie de tableau des quarts de finale.

5) Bilan des commissions :

a. Beach ;

- Lancement du Beach Tour festival (en allant vers les clubs ou les espaces qui se sont créés comme au Beach Park de Brive, le nouveau club d'Hongres, Niort). Recherche d'un dernier club support pour accueillir la 4e date.
- Vision sur l'olympiade 2025-2028 :
  - 2025-2026 : Permettre aux jeunes de pratiquer au maximum l'indoor et le beach le temps que les compétitions Beach se fassent connaître
  - 2027-2028 : On cherchera à dissocier les 2 pratiques pour l'autonomie du Beach
- Grosse satisfaction sur le projet des tous petits => Regroupement avec des M11/13/15.
- Signature de la convention avec le Beach Ré Club => Echanges sur ce qui sera pris en charge dans cette convention. Obligation d'organiser des CRE Beach (qui passeront en catégorie M15 à partir de l'année prochaine).
- Préparation du volley Outdoor qui se déroulera à St George de Didonne.

b. Arbitrage :

- Stéphane G nous fait un listing des arbitres qui sont intervenus sur les différentes finales.
- Infos concernant les arbitres qui vont passer la pratique pour le grade « ligue » durant les finales Elites à Vivonne du 7 et 8 juin.

c. Discipline :

2 dossiers traités et pas de difficulté rencontrée. Rien de particulier à signaler.

d. Sportive Séniors/Jeunes :

i. Séniors :

2 Invitations de montées pour les féminines et masculines en N3. Le SAM a refusé la montée (avec 2 équipes en N2 actuellement), et le suivant étant sanctionné suite forfait en N3, il ne pouvait pas monter non plus. La montée a été proposé à chaque participant des play-offs, et seul le CEP Poitiers chez les féminines a accepté la montée.
La coupe de Nouvelle Aquitaine a été compliqué a organisé (pour gérer les réceptions en dernière minute) mais a été appréciée par les clubs participants.

ii. Juniors :

Finale proxy en cours avec pas mal de participations (séparé en 2 zones).
Finales élites à Vivonne M13/15/18 à venir et la préparation se déroule bien.

6) Projet championnat régional Elite M13/15/18 pour la saison 2025-2026 :

Constat : Pas suffisamment de match de niveau élevé assez tôt pour les meilleures équipes, notamment pour préparer les tours de Coupe de France.

Proposition : Démarrer le championnat régional Elite dès le début de la saison.

On retrouverait 4 dates sur la 1ere phase d'Octobre à décembre :
- 1ere date le 1er week-end d'Octobre (avant le 1er tour de CdF)
- 3 dates entre le 2e et le 3e tour de CdF

Date limite pour l'inscription au championnat : Identique à la Coupe de France (18/09 pour l'année qui vient de s'écouler).

Au niveau de la sportive :
- Objectif :
  - Varier les adversaires
  - Etablir un vrai classement de niveau sportif
- **Formule générale pour la 1ere phase (car difficulté vu que le nombre d'équipes engagées ne sera pas connu à l'avance) :**
  - 2 poules géographiques équilibrées en nombre
  - Suivant le nombre d'équipes engagées :
    - Plateaux de 3 ou 4
    - Sur 4 journées (voir 3 selon le nombre)
    - 2 ou 3 matchs par équipe par plateau
    - Toutes les équipes se rencontrent en match simple (2 sets gagnants)
  - Qualification pour la 2nde phase :
    - Les 6 premiers de chaque poule sont qualifiés
    - Les autres équipes rejoignent les championnats proxy à partir de janvier et peuvent participer aux finales proxy si elles sont qualifiées
- **Formule sportive pour la 2e phase :**
  - Maintien de 2 poules géographiques de 6
  - 5 journées avec finales à 4
  - Aucun point obtenu en 1ere phase n'est conservé pour la 2e phase

Vote pour entériner le projet : Adopté à l'unanimité (absence Dominique REY car départ en tant que superviseur sur les finales CdF M15)

7) <u>Point d'étape sur l'assemblée générale élective et ordinaire du 22/06/2025 :</u>

Rappel des 5 candidatures pour les 2 postes féminins :

- Manuela JOURDAIN
- Aude LARJAUD
- Stéphanie FERNANDEZ
- Stéphanie CELARIE
- DIANE JEGOU

La CRE a publié le PV indiquant les 5 candidatures recevables. Elles seront soumises au vote lors de l'assemblée générale élective du 22/06/2025.

8) <u>Questions diverses :</u>

Question d'Alain sur les licences PASS bénévole => Savoir à qui sont reversés les 2€ par la Fédé => Reversement à la ligue qui ensuite reverse au club concerné.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Le Secrétaire Général
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jean Baptiste Bouhelier

Le Président
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jacques Moreau